Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

ASSEMBLEE GENERALE
DU
MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

1. Allocution du Président de la 4S et rapport moral
2. Rapport financier
3. Rapports d'activité des sections
4. Élections du Comité Directeur
5. Élections de la Commission de contrôle
6. Informations diverses

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

1 . ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA 4S

Bienvenue à toutes et à tous à notre nouvelle Assemblée Générale.

Nous avions décidé de modifier la date de notre Assemblée car il nous semblait plus logique que celle-ci se déroule en septembre et non en décembre, afin d'éviter d'aborder la saison qui avait déjà commencée. Il se trouve, qu'au regard de la situation, nous sommes de nouveau réunis en ….décembre… !!!!

Une assemblée générale 2020/2021 qui se déroule en présentiel mais en l'absence des adhérents, on se rapproche de la normale, mais nous devrons attendre l'assemblée de 2021/2022 pour se retrouver avec les adhérents.
La saison passée fût courte, suite au 2nd confinement, et la majorité des sections n'ont malheureusement pas réussi à reprendre leur activité. *(La rentrée 2021/2022 s'est déroulée plus ou moins normalement dans le respect des règles sanitaires.)*
Cependant, la 4s a continué à fonctionner, et tout particulièrement avec nos éducateurs et dans la continuité de ce que nous avions réalisé au cours de la saison 2019/2020, à savoir le versement intégral des salaires. Dans le même ordre d'idée, nous avons participé à l'achat de produits sanitaires auprès de Bluenat, ce qui a permis la réouverture de certains cours à la grande joie d'un certain nombre d'adhérent en juin dernier.

Toujours d'actualité, le jugement concernant le Bois de Soeuvre. L'appel formulé par la partie adverse a été rejeté et la 4S a gagné cette bataille. Je me félicite de ce résultat et j'ai une pensée pour Jean Claude COUEDON ainsi que pour Jack LAUNAY, qui ont œuvré pour que la 4S obtienne réparation.

L'épilogue approche, mais sachez qu'un huissier de justice a été mandaté afin de récupérer les fonds puisqu'à ce jour, la partie adverse n'a toujours pas procédé au paiement.

Pour rappel :
Le juge en 1ère instance a alloué :
 12 159.62€ au titre de la résiliation anticipée du contrat de location
 6 000.00€ au titre de la perte de cotisation
En attente :
 3 000.00€ à titre forfaitaire pour le préjudice sportif lié aux conséquences sur les compétitions et les entraînements
 2 000.00€ de dommages et intérêts pour procédure abusive
 5 000.00€ sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile (correspondant aux frais engagés pour assurer une défense devant la Cour)

Une information importante concerne le CSE de la CNAF, puisque ce dernier nous a annoncé par lettre recommandée son intention de ne pas poursuivre l'aventure à la fin de la présente saison. Nous allons prendre contact avec eux afin de trouver une solution si cela est encore possible.

Je remercie le Comité Directeur pour la mise en place des nouvelles cotisations pour la saison 2021/2022, et **exclusivement pour cette saison**, à savoir que chaque adhérente ou adhérent présent lors de la saison 2020/2021 se voit exonéré de cotisation et ce quelle que soit la section choisie, et que chaque nouvelle adhérente ou adhérent se verra demander une cotisation d'un montant de 50€ sauf pour la section l'aquafitness où l'adhésion s'élève à 80€.

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Je souhaite remercier tous les bénévoles qui composent le Comité Directeur pour leur implication au sein de leur section respective.
Je rappelle aussi que le temps passé pour la 4S permet, à VOUS les adhérents, de pratiquer votre activité préférée, alors n'hésitez pas à donner un peu de votre temps, afin de soulager les différentes personnes qui font parties des bureaux de sections aujourd'hui.

Je n'oublie pas, les membres de la Commission de contrôle qui ont validé les comptes de l'Association, encore des bénévoles, Marie-Thérèse et Serge (Rémy étant absent lors de cette réunion).
Je rappelle le caractère obligatoire de cette commission qui ne demande que 2 heures de présence afin de contrôler un pourcentage des dépenses de la 4S.

A la suite de cette commission, un document officiel en ressort qui doit être fourni tous les ans, notamment dans le cadre de la demande de subvention à la Ville de Rennes, ou encore lors d'un enregistrement de modification de bureau du Comité Directeur (Présidence, secrétariat et trésorerie) auprès de la Préfecture.

Merci à l'ensemble des CSE, avec qui nous travaillons main dans la main depuis de nombreuses années.

Merci enfin à tous pour avoir porté les couleurs de la 4S tout au long de cette saison, même si celle-ci fût très …très courte.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne soirée.

Le Président 4S
Bruno SAMSON

Société Sportive de la Sécurité Sociale
COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

2 .RAPPORT FINANCIER SAISON 2020/ 2021

Situation financière de l'association pour la saison 2020/2021

✓ **Les recettes**

Elles s'élèvent à 54.779,31€ et sont décomposées comme suit :

- Versement des Comités d'entreprise : 36.054,76€ (65,82%)
- Cotisations des adhérents : 15.995,00€ (29,20%)
- Versement Office des sports Rennes : 299,00€ (0,55%)
- Intérêts Livret A 449,67€ (0,82%)
- Produits exceptionnels (Solde avance Foot 2019) 769.50€ (1,40%)
- Recettes diverses (IJ maladie, Remboursements Urssaf, Macif, Comité Tennis) 1.211,38€ (2,21%)

✓ **Les dépenses :**

Elles s'élèvent à 36.598,73€ et se ventilent comme suit :

- Aquafitness : 19.760,00€ (53,99%)
- Bowling : 1.414,50€ (3,86%)
- Course à pied : 1.096,73€ (3,00%)
- Football : 0,00€ (0,00%)
- Gymnastique : 2.982,30€ (8,15%)
- Tennis : 658,14€ (1,80%)
- Tir : 1.288,80€ (3,52%)
- Yoga : 6.407,84€ (17,51%)
- Section commune* : 2.990,42€ (8,17%)

*Secrétariat, assurance, avocate, charges patronales, frais de tenue de compte…

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Commission de contrôle de la société sportive de la sécurité sociale du 30 novembre 2021

Présents : **Marie-Thérèse MALARD, Serge COSTARD, Bruno SAMSON (président), Edwige GUARDO (vice présidente), (Patrick MONNIER (trésorier), Laurent GERARD (trésorier adjoint)**

Excusés : Rémy RIO,

La commission de contrôle a eu lieu le 30 novembre 2021 dans les locaux de la CPAM d'Ille et Vilaine.
La commission de contrôle est chargée de vérifier la trésorerie de la société sportive de la sécurité sociale couvrant la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

La commission prend connaissance des résultats arrêtés au 31 août 2021.
La trésorerie au 31/08/2021 s'élève à 140.210,24€

Les membres de la commission de contrôle ont ensuite vérifié le dernier extrait de compte au 31 août 2021 provenant de La Banque Postale avec le résultat présenté sur les documents financiers de la 4S.

Un contrôle par sondage a été effectué sur les différentes recettes reçues par la 4S (remises bancaires)
Un contrôle par sondage a été effectué sur les différentes factures payées entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021. Cette vérification a été effectuée dans chaque section.

La commission a approuvé les comptes de trésorerie de la société sportive de la sécurité sociale au 31 août 2021. Sous réserve de documents manquants DBS et DGI

Fin de séance à 19H

Marie-Thérèse MALARD **Commission de contrôle**	**Serge COSTARD** **Commission de contrôle**	**Rémy RIO** **Commission de conrôle** Absent
Bruno SAMSON **Président**	**Patrick MONNIER** **Trésorier**	

AQUAFITNESS - BADMINTON - BOWLING - COURSE A PIED – FOOTBALL - GYMNASTIQUE - TENNIS - TIR - YOGA

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

3 . RAPPORTS D'ACTIVITE DES SECTIONS

3.1 Section AQUAFITNESS

Bilan saison 2021/2022

Les cours ont débuté le 07/09/2020 pour 11 créneaux de 12 places soit 132 places)
103 personnes inscrites réparties comme suit :

- 34 CPAM
- 29 CARSAT
- 23 CAF
- 9 CNAF
- 5 DRSM
- 2 ELSM
- 1 UIOSS

93 Personnes ont eu leur choix de créneau n°1 – 8 leur choix n°2 – 2 leur choix n°4

Proposition d'annuler un cours le midi car n'étaient remplis qu'à 50 % : manque à gagner pour Bluenat, décision de l'annuler l'an prochain si cela se reproduisait.

Suite nouveau confinement, l'activité a cessé après les vacances de la Toussaint et n'a repris que le 10/06 pour finir le 10/07/2021 (mêmes règles sanitaires que précédemment.)

Rappel convention signée avec Bluenat (à effet rétroactif au 01/01/2020) pour porter le tarif du cours de 90 € à 94 € (coût m³ d'eau, gaz, électricité) et versement coût COVID de 10 € pour chaque cours.

En novembre 2020, décision du CD d'attribuer une aide financière exceptionnelle (calculée sur 50 % des cours + surcoût Covid sur un mois) : la somme de 2288 € a été versée le 05/01/2021.

Point saison 2021/2022

Depuis 2 ans, beaucoup de cours suspendus en raison de la crise sanitaire, l'inscription cette année s'est donc déroulée différemment en demandant aux adhérents de confirmer leur participation sur le même créneau que l'an dernier.
Sur les 103 inscrits l'an dernier, 96 personnes ont poursuivi l'activité. 7 personnes ont annulé leur adhésion.
Un cours a été annulé (mardi midi car très peu rempli) ce qui porte le nombre de places à 120.
En début de saison, nous sommes donc repartis avec ces 96 personnes, 9 nouvelles inscriptions ont été enregistrées puis une personne a annulé son adhésion, ce qui porte le nombre d'inscrits à 104 à ce jour. Il reste donc 16 places disponibles (5 le lundi midi, 1 le jeudi midi, 3 le vendredi midi, 3 le vendredi à 17h, 2 le vendredi à 18h et 2 le samedi matin).

L'effectif des 104 personnes est réparti de la façon suivante :

- 32 CPAM
- 28 CARSAT
- 27 CAF
- 9 CNAF
- 5 DRSM
- 2 ELSM
- 1 UIOSS

Suite à la crise sanitaire que nous avons vécue sur les saisons 2019-2020 et 2020-2021, le Comité Directeur a décidé de la gratuité des cotisations 4S pour les adhérents inscrits sur la saison 2020-2021. Une cotisation de 80 EUR (au lieu de 100 EUR) a été demandée aux nouveaux adhérents.

Le montant des cotisations pour cette année va donc se porter à 720 EUR (9 inscriptions à 80 EUR). Les chèques vont être transmis à Patrick prochainement. Aucune facture n'a été payée à Bluenat depuis le début de la saison, nous attendons la validation du CD sur l'augmentation de 1.50 EUR/cours demandée par devis le 13 juillet 2021. Le

prix d'une séance passerait donc de 94 à 95.50 EUR soit une augmentation de 544,50 € sur la saison (1,50 € X 363 séances) + rappel du surcoût lié au Covid pour un total de 3630 € sur la saison.

Au niveau des cours, les mêmes règles sanitaires sont appliquées depuis juin 2020. Les Maître-nageurs (Capucine, Corentin, Quentin ou Olivier) ne sont plus affectés par créneau mais tournent en fonction de leur disponibilité.
Nous avons appris le départ de Quentin pour la fin de l'année, Bluenat cherche un remplaçant.

La Présidente de la section
Véronique MOREL

3.2 Section BOWLING

Bilan saison 2020/2021

Election du président et du secrétaire

Lors de l'Assemblée Générale de la section du 21/09/2021, le président Thierry GOURIOU a proposé de renouveler sa candidature, celle-ci soumise au vote fut acceptée à l'unanimité.

Le secrétaire actuel Jean-Louis MAURON nous a annoncé qu'il laissait sa place. Rémy RIO s'est proposé pour le remplacer. Sa candidature fut également soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Bilan sportif de la saison

La section bowling comporte 14 joueurs tous licenciés. 3 équipes sont engagées dans le championnat corpo mais la saison 2020-2021 n'a pour ainsi dire pas commencé puisque le championnat s'est arrêté après 3 matchs en Octobre 2020.
Pas d classement établi pour cette saison.

Bilan Financier de la saison

Recettes : 1 784,52 €
- 1 020,00 € : Cotisations
- 764,52 € : quotes-parts des versements des différents CSE

Dépenses : 1 414,50 €
- 980,00 € : Licences
- 397,30 € : Location des pistes
- 37,20 € : Pot suite à l'AG

Point sur le début de la saison 2021-2022

La section n'a enregistré aucun départ ni arrivée soit toujours 14 joueurs tous licenciés.
Les 3 équipes ont un début de saison un peu difficile au niveau des résultats.

En 1ère Division :
Les 2équipes se trouvent aux deux dernières places du classement sur 10 équipes.

En 2ème Division :
Après un début compliqué, à la fin des matchs Aller, l'équipe 3 remonte à la 5ème place sur 8 équipes.

Montant des cotisations perçues

Aucun nouveau joueur, donc aucune cotisation pour cette année.

Le Président de la section
Thierry Gouriou

3.3 Section COURSE A PIED

Bilan saison 2020/2021

Nous étions **9 adhérents**, soit 3 de moins que la saison passée.

Cette année a été particulière : très peu de courses étaient maintenues au cours du dernier trimestre l'an dernier ; avec ces confinements prolongés, la saison est quasiment blanche. Les programmations de course ont repris petit à petit, notamment des reportées de l'an dernier, comme :

- Trail du Tertre Gris à Pancé (31 km - 800 D+)
- Trail du Tour des Fiz à Passy-Plaine-Joux (31 km - 2200 D+)
- 2 trails à Auzat en Ariège (23 km - 1250 D+ et le marathon du MonCalm, 42 km - 2750 D+)
- Le Grand Raid des Pyrénées à St Lary sur le 43 km - 2400 D+
- Le semi-marathon Cancale - St Malo
- 3 trails à Belle-Ile (9,5 km - 130 D+, 45 km - 1000 D+ et 81 km - 2000 D+)
- Le marathon de Barcelone

Et la participation remarquable d'Emmanuel et Christophe à la Diagonale de Fous, cet été, sur la plus longue distance 160 km et 9 400 D+, qui terminent respectivement sur plus de 2 800 au départ :

- 131ème (22ème V1), en 35 heures 55 min, pour Emmanuel,
- 945ème (201ème V1), en 48 heures 36 min, pour Christophe, après avoir souffert du bassin.

Pour s'y préparer au début de l'été, nous avions mis en place un entraînement spécifique trail hebdomadaire sur 4 semaines, le mardi midi de 12h à 13h15 , avec un coach sportif, Ronald VIGNER de 12h à 13h15, qui s'adapte vraiment et propose de suivre individuellement les gens pendant les séances, par des échanges tout en courant sur des phases de footing lent ou de récupération. Nous reproduirons ces entraînements avec lui sur des périodes de prépa intensive, cette nouvelle saison.

Point saison 2021/2022

Depuis cette nouvelle saison, à 10 adhérents, nous réfléchissons en ce moment à notre objectif principal de courses sur un week-end en mai ou juin prochain. D'ici-là, nous aurons fait des courses sur route, et participé au Challenge Entreprises de l'Urban Trail de Rennes de 2020, reporté le 27 mars 2022.

Enfin, je remercie Marie-Thé et Irina, qui ont accepté de m'accompagner dans l'animation de la section, même si l'avenir de notre section s'assombrit après l'annonce du CE de la CNAF de ne pas signer le renouvellement de la convention liant la CNAF à la 4S, pour des raisons de diminution du budget du CE local, au profit des œuvres sociales gérées nationalement.

Le Président de la section
Laurent GERARD

3.4 Section FOOTBALL

Bilan 2020/2021

Nous étions 20 adhérents pour la saison 2020/2021. La saison a débuté le 1er mardi de septembre comme d'habitude sur le complexe Charles Géniaux. Sur les premières séances, nous avons réalisé quelques exercices sans ballon mais beaucoup moins qu'à l'accoutumée. C'est probablement lié au sevrage imposé par la crise sanitaire sur le premier semestre 2020.

Mi-septembre nous sommes allés à Saint-Gildas de Rhuys pour notre traditionnel weekend de remise en forme.
Le samedi, après un footing, nous avons fait des exercices puis un petit match sur la plage. La matinée s'est terminée pour certains par une baignade.
L'après-midi nous avons visité la presqu'île de Rhuys en vélo (ballade d'une quarantaine de kilomètres).

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Très bon présentéisme jusqu'au reconfinement fin octobre, nous étions en moyenne une quatorzaine de joueurs présents chaque mardi soir. Voilà, voilà pour la saison passée…

Point saison 2021/2022

Pour cette nouvelle saison, nous n'avons pas de nouvelle recrue, mais nous avons eu la bonne surprise de ne pas perdre d'adhérent.
Nous avons conservé notre créneau du mardi soir au stade Charles Géniaux.

Comme d'habitude avant la reprise de la saison 2021/2022, nous avons proposé cet été aux adhérents qui le souhaitaient et qui le pouvaient de se retrouver tous les mardis en fin d'après-midi aux étangs d'Apigné pour un footing d'une petite heure.

Nous avons ensuite repris nos entrainements à compter du 1er mardi de septembre avec un très bon taux de participation (une quinzaine de joueurs en moyenne), taux en légère baisse depuis du fait de quelques blessures et de conditions météo moins favorables. Les pass sanitaires de tous les adhérents ont été contrôlés lors des premiers entrainements.
Cette année notre weekend de reprise a eu lieu à Saint-Gildas de Rhuys mi-septembre, au programme footing, …

Le Président de la section
Nicolas VINCENT

3.5 Section GYMNASTIQUE

I - Evolution des effectifs

Organismes	2020/2021	2021/2022
CPAM	2	2
CAF	11	11
CARSAT	0	0
ELSM	0	0
Retraitées	3	3
TOTAL	**16**	**16**

Les effectifs sont restés identiques à l'année précédente même si nous avons 7 nouvelles adhérentes. La crise sanitaire et le télétravail ont changé les habitudes.

II - Les éducateurs sportifs et la reprise des cours

Gwenvaël LODIN, notre éducateur sportif pour les cours du lundi et du mercredi, a repris ses séances.
Sophie DECELLAS du cercle Paul Bert assure à nouveau les séances du vendredi.
8 à 9 adhérentes par cours seulement mais les adhérentes sont assidues et finalement ce nombre est satisfaisant pour la salle occupée étant données les conditions sanitaires.

III - Le bureau

Après la démission de Marylène Bienvenu, élection en septembre 2021 du nouveau bureau.
Seule candidate : Anne-Laure TANGUY comme présidente.
Vote à l'unanimité des adhérentes.
Election de la présidente de la section gym : Anne-Laure TANGUY.

IV - Les cotisations

Montant des cotisations perçues : 350 € (7 adhésions à 50 €)
Nombre d'adhérents avec renouvellement d'inscription gratuite : 9

La Présidente de la section
Anne-Laure TANGUY

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

3.6 Section TENNIS

Bilan 2020/2021

L'équipe de la Société Sportive de la Sécurité-Sociale a évolué dans le Championnat départemental TENNIS ENTREPRISE en 3ème Division.

Ce championnat, à cause de la crise sanitaire, n'a pu aller à son terme.

Seulement 2 journées de championnat en octobre ont pu se tenir. Compte tenu d'un report de la première journée, nous n'avons disputé qu'une seule et unique rencontre (perdue).

La Ligue a donc gelé le classement à la date de l'arrêt, nous étions 5ème sur 6, et a neutralisé les résultats nous permettant de nous maintenir pour cette nouvelle saison, en 3ème Division.

S'agissant de notre effectif, il était constitué de 10 joueurs, dont 6 à 7 joueurs qui jouent régulièrement en compétition.

Les autres adhérents ne pratiquant que le TENNIS LOISIR en semaine.

Les entrainements ont lieu les lundis et jeudis, dans les gymnases de la Ville de RENNES mais ont également ont été interrompus, pour les mêmes raisons (Covid 19)

Point saison 2021/2022

L'équipe de la Société Sportive de la Sécurité-Sociale évolue à nouveau dans le Championnat départemental TENNIS ENTREPRISE en 3ème Division.

Après 4 journées de championnat, le bilan est de 3D pour une 1V. Nous rencontrons en ce début de saison des difficultés à constituer une équipe de championnat régulière.

S'agissant de notre effectif, il se constitue de 11 joueurs, dont 6 à 7 joueurs jouent régulièrement en compétition et 8 participent aux entraînements (5 dans le groupe de compétition et 5 dans le groupe loisir).

Les entrainements ont lieu les lundis soir (groupe compétition) et jeudis matin (groupe loisir), dans les gymnases de la Ville de RENNES. Cette année nous avons investi un nouveau gymnase le lundi, beaucoup plus agréable et en meilleur état que celui qui nous était octroyé ces dernières années.

Le Président de la section
Nicolas VISONNEAU

3.7 Section TIR

UN PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Lors de la précédente saison sportive allant du 1er Septembre 2019 au 31 Août 2020 : la section TIR comprenait **8 membres licenciés** (uniquement 8 adultes dont 2 conjoints d'agents de la CAF) provenant des organismes : CERTI devenu CNAF, CARSAT, CAF, et URSSAF.

LA SAISON SPORTIVE ALLANT DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

La section TIR était toujours composée de **8 membres licenciés** (uniquement 8 adultes) provenant des différents organismes :

- CARSAT = 3 agents en activité
- CNAF (ex-CERTI)= 2 agents en activité
- CAF = 1 agent en activité + 1 conjoint d'agent
- URSSAF = 1 retraité

La section TIR de la 4S ne comprenait plus de jeune licencié, car il avait cessé en juin 2019 à la fin de la précédente saison sportive.

Les 2 adultes nouveaux licenciés de notre section TIR ont pu suivre à compter du 02 Septembre 2020 les mercredis ou vendredis soir des cours d'initiation et de perfectionnement dispensés gratuitement au club de tir de LA DU GUESCLIN par des moniteurs diplômés de la Fédération Française de Tir.

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Je rappelle que le Club de Tir de LA DU GUESCLIN est situé au n° 2 avenue des Gayeulles à RENNES, juste à côté du BLIZZ (patinoire) dans le quartier de Maurepas au nord de RENNES.

Le club de tir de LA DU GUESCLIN a mis en place certaines nouveautés à compter de la nouvelle saison avec effet au 01/09/2020, à savoir :

1) Achat obligatoire au prix de 10 € pour tous les licenciés, d'un badge personnalisé et sécurisé d'entrée pour accès aux locaux et aux stands de tir de LA DU GUESCLIN.
2) Droit d'entrée obligatoire de 50 €, applicable dorénavant à tout nouveau licencié du Club de Tir de LA DU GUESCLIN, qui doit être acquitté en plus du coût de sa licence de tir délivrée par la Fédération Française de Tir.

Suite aux nouvelles directives de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ; le Stand de LA DU GUESCLIN a dû fermer ses pas de tir des 10 m, 25 m et 50 m du 23/10/2020 au 02/12/2020, sauf l'Ecole tir des enfants qui est resté ouvert.
L'accueil du Club de LA DU GUESCLIN est resté également ouvert pendant la durée de fermeture administrative pour permettre le retrait des licences et autres papiers administratifs et renseignements ...
Comme chaque année, je voudrais vous rappeler qu'il s'agit d'une activité sportive qui peut être exercée à tout âge (à partir de 8 ans), purement de loisirs, sans aucune obligation de faire de la compétition, et qui est **ouverte à tous, aussi bien les hommes que les femmes, et aussi bien les agents en activité qu'aux conjoints d'agents des organismes de la Sécurité Sociale.**
Je renouvelle donc comme chaque année mon encouragement à parler auprès de vos collègues de la possibilité d'adhérer à la section TIR de la 4 S, et à venir effectuer 1 ou 2 séances d'essais - à savoir les anciens sportifs, les agents ou leurs conjoints, les enfants d'agents à partir de 8 ans ….

RÉSULTATS SPORTIFS DE LA SAISON SPORTIVE ALLANT DU 01/09/2020 AU 31/08/2021.

= NEANT.

Pour tous les adhérents de la section TIR de la 4 S; il s'agit d'une activité purement de loisirs.

Aucun licencié tir de la 4 S n'a fait de la compétition au cours de ladite saison sportive.

DEPART DU SECRÉTAIRE DE LA SECTION TIR.

Raouf REZGUI m'a annoncé en Juin 2021 son départ de RENNES au cours de l'été 2021, dans le cadre d'une mutation professionnelle à QUIMPER dans le Finistère.

Pour ceux qui ne le connaissait pas, Raouf REZGUI travaillait comme cadre à la CARSAT de BRETAGNE, et était aussi depuis le 09 Novembre 2012 le secrétaire de notre section Tir de la 4S.

C'est avec grand regret que j'ai appris son départ de RENNES, et par le fait même qu'il cessait aussi sa fonction de Secrétaire de la section Tir à la fin de l'année sportive en Juin 2021.

Je tiens ici à le remercier vivement pour sa grande gentillesse, sa disponibilité, sa collaboration et son intérêt prononcé pour la section au cours de ces 8,5 années.

POINT SUR LA NOUVELLE SAISON ALLANT DU 01/09/2021 AU 31/08/2022

La section TIR est actuellement composée de **5 membres licenciés** (tous adultes) provenant des différents organismes :

- CARSAT = 2 agents en activité
- CAF = 1 agent en activité + 1 conjoint d'agent
- URSSAF = 1 retraité

Les 2 agents en activité de la CNAF (ex-CERTI) n'ont pas renouvelé leur adhésion à la 4S.

Les licenciés de notre section TIR ont pu reprendre à compter du 15 Septembre 2021 les mercredis ou vendredis soir des cours d'initiation et de perfectionnement dispensés gratuitement au club de tir de LA DU GUESCLIN par des moniteurs diplômés de la Fédération Française de Tir.

Le Président de la section
René PAUMIER

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

3.8 Section YOGA

Bilan 2020-2021

Yoga adapté à tout niveau - découverte de différentes techniques et types de yoga sans viser la performance, le perfectionnement.

Les cours

Dans le contexte pandémique reprise des cours retardée au 22 septembre 2020 afin de vérifier l'existence d'une « ventilation à double flux » imposée dans les nouveaux protocoles..

3 cours d'une capacité maxi de 20 (puis 15 personnes). Cette année est celle de la mise en place d'un troisième cours le mercredi.

Horaires : Mardi : 16h55 – 18h15

- Mercredi G1 : 16h45 – 17h55
  Mercredi G2 : 18h05 – 19h15

Intervenante pour les 3 séances : Sylvia Creugny, professeure de Yoga.

Inscriptions : 28 préinscriptions en septembre et 22 définitives (21 femmes et 1 homme) :

mardi : ……..13
mercredi G1 : 7
mercredi G2 : 2

Une baisse des inscriptions liée au contexte : 22 au lieu de 39 la saison précédente.

41 % retraitées ; 36 % Cpam ; 14 % Caf ; 9 % Carsat ; .

- Nous notons une nette augmentation du pourcentage des retraités (41% contre 28% la période précédente) et expliquons cela par le contexte sanitaire. Dés septembre, d'anciens adhérents nous ont informés faire un break soit pour des raisons purement sanitaires soit parce que leur nouvelle organisation en télétravail rendait leur présence régulière difficile.

Coût de l'adhésion : 65€ /agents et 75€/ Agents Urssaf, conjoints, enfants, et retraités . Tous les chèques d'inscription ne sont pas encore recouvrés à ce jour mais vont l'être dans les jours à venir. Une « compensation » est prévue dans les nouveaux tarifs (cf barême 2021 / 22)

Déroulement des cours : Situation liée au contexte pandémique

- Arrêt des cours pour confinement après vac de la Toussaint. La section yoga aura proposé 3 semaines de cours en présentiel en 2020-2021.
- La situation ne s'améliorant pas, mise en place d'un cours en distanciel via zoom à partir du 9 mars 2021 et ce jusque fin juin 2021 y compris pendant les vacances scolaires, le mardi à 18h30. Soit 17 cours . Onze adhérents y ont participé (50% des inscrits) avec un « noyau dur » de 7 / 8 personnes.
- Des enregistrements de yoga nidra ont également été adressés par Sylvia en complément. *Nous la remercions d'avoir accepté cette nouvelle forme d'intervention qui a nécessité de gros efforts en apprentissage informatique et préparation spécifique des cours.*
- Maintien du salaire de l'intervenante (Sylvia Creugny). La 4s n'a pas reçu d'aide de l'état pour le maintien du salaire des intervenants des différentes activités.

Communication :

Information via le blog de la 4s et les intranets des institutions (par le bureau directeur).

Temps de convivialité : La soirée autour de la galette des rois et le stage de yoga n'ont pas été mis en place cette année.

Bilan financier de septembre 2020 à Août 2021

Dépenses : 6.407,84	
Salaire de l'intervenante (avec charges)	6101,78
Location salle sept et oct 2020:	299,07
Fourniture : clé Usb :	6,99
Galette des rois : (prévu 120€)	0
Stage : (prévu 280€)	0
Recettes :	**3584,23**
Adhésions **:**	625
Subvention CSE	2959,23
Reste à charge de la 4s **:**	**2823,61**

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Bilan séances

Sylvia Creugny témoigne que l'expérience de travail par Zoom lui a permis de progresser en informatique et prendre un peu confiance dans cette technologie. Le rendez-vous hebdomadaire l'a tout comme les participants remise dans le bain (même si un gros problème de santé a limité ses possibilités de pratique). La limite de temps par zoom (séquences de 40mn) l'a obligée a découper différemment ses cours elle souhaiterait si l'expérience doit se poursuivre à la rentrée, pouvoir bénéficier d'un abonnement professionnel zoom par la 4S voire une aide logistique informatique.
Les participants on apprécié ce maintien du lien avec les autres membres du groupe. Certains qui avaient abandonné ont ainsi pû reprendre cette activité physique pendant le confinement.

Projets saison 2021-2022

- **Dates** : Du Mardi 14 septembre 2021 au mercredi 15 juin 2022

Sans connaissance des mesures sanitaires qui seront en vigueur, maintient de 3 séances hebdomadaires aux mêmes horaires en vue de s'adapter aux consignes sanitaires.
- Adaptation/crise éventuelle avec mise en place de cours en distanciel les mardis et/ou mercredis sur créneaux horaires proches de ceux en présentiel (à affiner avec le groupe et Sylvia)
- Coût de l'adhésion :
Renouvellement adhésion = 0€
Nouvelle inscription = 50€ agent, conjoint, enfants, retraités

- **Information reprise sur blog 4s et intranets organismes +** Adresser un mail aux adhérents des deux saisons passées Pré inscription ouvertes dès maintenant.

- Petits rappels : Retour demandé des tapis prêtés à la rentrée de septembre . Arrivées de cales

- Temps convivial de mi-saison et stage de yoga : A prévoir en fonction du contexte.

Election du bureau
Saison 2020 / 2021
Présidente :Véronique Le Boulc'h-Duault (elle précise que ce sera son dernier mandat)
Co-Secrétaires ou référentes :Annick Barbier - Régine Brunard - Roselyne Perrouault .

Saison 2020/2021 :
Pas de nouvelles candidatures.
Vice présidentes : Annick Barbier - Régine Brunard - Roselyne Perrouault . 8 voix.
Cette année a été et est toujours particulière. Les membres du bureau acceptent de poursuivre mais, Il est très vivement souhaité que de nouvelles personnes s'investissent dans l'association et notamment des personnes en activité. En effet, les trois membres du bureau sont retraitées ou en passe de l'être ce qui fausse la représentativité du bureau.

Point saison 2021/2022
Adhérents.
La section yoga compte 28 adhérents pour l'année 2021 / 22.
Pour rappel, nous avions eu 28 inscriptions durantt d'année 2020/21 puis 22 confirmées du fait des restrictions sanitaires. Nous ne revenons pas encore aux chiffres des années précédentes (30 à 40 adhérents) mais il n'y a pas de désaffection totale.
Toujours une grande majorité féminine : 92%.
Ces adhésions sont issues

- De la la CPAM 35% (10 adhérents)
- De la CAF 25% (7 adh)
- De la CARSAT 3% (une adh)
- Des retraités 35% (10 adh)

Il y a 19 réinscriptions (67%) et 9 nouvelles inscriptions ou réinscription après une année ou plus d'absence.(32%) .
Une cotisation de 50 euros a été demandée aux nouvelles inscriptions.

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

Déroulement :
La rentrée a été reportée d'une semaine (21 septembre) pour attendre le pass sanitaire de l'intervenante. Aux premières séances,, nous avons vérifié la date de la dernière vaccination de chaque adhérent et envisageons reprendre la vérification pour la 3ème injection en janvier. Une adhérente reste en attente de modification de la réglementation sur le pass sanitaire et ne participe pas aux séances.

Nous avons comme l'an dernier 3 séances par semaine :

- mardi 16h45 –18h15 (14 adhérents)
- mercredi 16h45—17h55 (6 adhérents)
- mercredi 18h05—19h10 (8 adhérents) à la maison des associations Cours des Alliés.

Un certificat médical a été demandé a chaque participant ce qui est long à faire rentrer. Faut il poursuivre cette obligation sachant que ce certificat valable 3 ans nécessite un suivi dans notre fichier ?

Actions ponctuelles:
Dans le contexte sanitaire incertain que nous vivons, aucun projet en dehors des séances hebdomadaires n'est envisagé.

Remarques :
Le bureau de la section yoga qui comptait 4 membres l'an dernier ne fonctionne plus qu'avec deux personnes (retraitées qui plus est) ce qui rend la charge plus lourde .
Nous aimerions des directives plus précises en ce qui concerne les obligations liées au contexte sanitaire.

Les Co-Présidentes de la section
Annick Barbier et Roselyne Perrouault

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

4 .ÉLECTION MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 2020-2021 :

- Edwige GUARDO	AQUAFITNESS
- Véronique MOREL	AQUAFITNESS
- *Evelyne DUAULT*	*AQUAFITNESS*
- *Céline MAURICE*	*AQUAFITNESS*
- Thierry GOURIOU	BOWLING
- Jean-Louis MAURON	BOWLING
- Patrick MONNIER	BOWLING
- Laurent GERARD	COURSE A PIED
- *Nicolas VINCENT*	FOOTBALL
- Florent CHATONY	FOOTBALL
- Bruno SAMSON	FOOTBALL
- Marylène BIENVENU	GYMNASTIQUE
- Nicolas VISONNEAU	TENNIS
- René PAUMIER	TIR
- Raouf REZGUI	TIR
- Véronique LE BOULC'H-DUAULT	YOGA
- *Régine BRUNARD*	YOGA
- Laëtitia ROUGERIE	MEMBRE HONORAIRE

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

LISTE PROPOSÉE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR POUR LA SAISON 2021/2022 :

- Véronique MOREL	AQUAFITNESS
- Céline MAURICE	AQUAFITNESS
- Edwige GUARDO	AQUAFITNESS
- Thierry GOURIOU	BOWLING
- Rémy RIO	BOWLING
- Patrick MONNIER	BOWLING
- Laurent GERARD	COURSE A PIED
- Laetitia ROUGERIE	COURSE A PIED
- Nicolas VINCENT	FOOTBALL
- Florent CHATONY	FOOTBALL
- Bruno SAMSON	FOOTBALL
- Anne-Laure TANGUY	GYMNASTIQUE
- Nicolas VISIONNEAU	TENNIS
- René PAUMIER	TIR
- Annick BARBIER	YOGA
- *Régine BRUNARD*	YOGA
- Roselyne PERROUAULT	YOGA

Ces membres sont élus à l'unanimité.

5 . ÉLECTION MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE 2020/2021 :

- Marie-Thérèse MALARD	COURSE A PIED
- Serge COSTARD	FOOTBALL
- Rémy RIO	BOWLING

LISTE PROPOSÉE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE POUR LA SAISON 2021/2022 :

- Marie-Thérèse MALARD	COURSE A PIED
- Serge COSTARD	FOOTBALL
- Anne-Louise DELAHAYE	AQUAFITNESS

CES MEMBRES SONT ÉLUS À L'UNANIMITÉ.

Société Sportive de la Sécurité Sociale

COURS DES ALLIES 35000 RENNES C.C.P. RENNES 1408-25 T AGREEE LE 6.9.1948 SOUS LE N°1773.A

6 INFORMATIONS DIVERSES

RAS

Le Président,
Bruno SAMSON

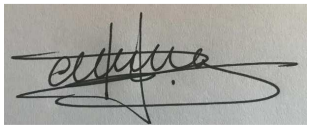

Le secrétaire,
Nicolas VINCENT